

# ÉLECTION DES PROFESSIONNELS AU COLLÈGE DU CONSEIL DES MAISONS DE VENTE



# LES CANDIDATS

Notre candidature a pour objectif principal de représenter l'ensemble de la profession dans sa diversité.



Pierre Mothes  
Commissaire-Preneur habilité,  
Vice-président, Directeur du Développement  
Sotheby's France  
[pierre.mothes@sothebys.com](mailto:pierre.mothes@sothebys.com)

Claudia Mercier  
Commissaire-Preneur Associée,  
Mirabaud-Mercier, Maison de Ventes Volontaires  
Commissaire de Justice  
[cmercier@mirabaud-mercier.com](mailto:cmercier@mirabaud-mercier.com)

# Le Conseil des Maisons de Ventes (CMV) doit accompagner le développement du marché tout en garantissant la déontologie des différents opérateurs.

Notre programme vise à la fois à assurer le développement du marché français, et à donner un rôle prépondérant au nouveau Conseil des Maisons de Ventes.

## I. LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

- Agir et communiquer pour que le CMV soit l'acteur de référence du marché de l'art : transparence, garantie et sécurité.
- Renforcer la cohérence du marché et son maillage territorial, qui en font sa force et sa singularité.
- Faciliter l'accès des acheteurs internationaux et veiller à l'aura et au positionnement du marché français par rapport au reste du monde.
- Lobbying : accentuer le dialogue entre les institutions représentatives de la profession et les pouvoirs publics pour maintenir un climat favorable aux Commissaire-Priseurs face à l'accroissement des mesures réglementaires (CITES, sujets fiscaux ...).

## II. L'ORGANE RÉGULATEUR DE LA PROFESSION DE COMMISSAIRE-PRISEUR VOLONTAIRE

- Assurer le maintien d'un haut niveau de formation des Commissaires-Priseurs et accompagner la Transformation digitale des Maisons de Ventes.
- Protéger la profession et le titre de Commissaire-Priseur, acteur essentiel du marché, garantissant: transparence, responsabilité et sécurité.
- Renforcer l'« acceptation » du Conseil des Maisons de Ventes par l'ensemble de la Profession, pour en faire une Autorité incontournable et un organe de référence, gage de stabilité pour le marché français.
- Assurer un rendez-vous annuel de la Profession, visant à anticiper et accompagner les évolutions du marché.
- Assurer une Veille juridique à l'attention des Commissaires-Priseurs, claire et synthétique sous forme de fiches pratiques.